



Dunkerque, le 27 novembre 2011

**Monsieur Michel DELEBARRE**

Président du Syndicat Mixte Dunkerque-Neptune  
Communauté Urbaine de Dunkerque  
59140 - DUNKERQUE

**Objet :** projet de tarification des postes d'amarrage.

Monsieur le Président,

Notre Conseil d'Administration a récemment examiné avec soin le projet de tarification des postes d'amarrage pour les 5 années à venir, après en avoir été informé par les membres du Comité des Usagers du Syndicat Mixte Dunkerque-Neptune.

Ces derniers ont interpellé les Elus sur le caractère injuste des propositions d'augmentation tarifaire amenant Madame la Directrice des ports de plaisance à revoir "partiellement" sa copie. Partiellement, puisque les plaisanciers du Grand Large restent frappés par une augmentation de 6,6% (soit plus 27 % sur cinq ans) pour les gros bateaux tandis que les moyens et petits bateaux subiraient des hausses de 4,6 % à 6 % dès 2012.

Nous ne pouvons pas accepter ce nouveau projet sans réagir car une hausse conséquente et à géométrie variable demeure, selon les bassins et la taille des bateaux, suscitant incompréhension et inquiétude !

Pour les usagers du Bassin du Commerce, je me permets également de vous rappeler qu'ils ont déjà subi une hausse suite à la construction des sanitaires et qu'il serait donc injuste d'avancer à nouveau cet argument pour tenter de justifier de tels écarts tarifaires et d'un nivellement progressif par le haut avec les autres bassins alors qu'ils ont un pont de plus à franchir.

Dans ces nouvelles propositions tarifaires, on cherche en vain une justice et a fortiori, une quelconque commune mesure avec l'augmentation du coût de la vie. Pourquoi une telle hausse prévue dans un climat dégradé par la situation que nous connaissons tous ?

Pour votre information, les associations privées du dunkerquois ont appliqué une hausse uniforme sur les tarifs de 1,8% correspondant à l'augmentation du prix annuel des services sachant que l'érosion monétaire admise par les services officiels de l'état est de 2,2%.

La disparité demeure puisque les propriétaires de petits bateaux des Bassins du Commerce et de la Marine subissent une hausse plus importante que les propriétaires de grands navires. Par ailleurs, dans ces documents on parle plus volontiers des dépenses pour les usagers que des recettes (comme celles par exemple, générées par le poste à carburant du Grand Large dont les bénéficiaires sont, à n'en pas douter, conséquents).



Certes, nous sommes bien conscients qu'il faut faire des économies et notre association n'a jamais manqué de vous signaler les dysfonctionnements onéreux dont on pourrait se dispenser (manque d'entretien des infrastructures, gâchés dans les investissements tel le montage puis le démontage des bornes électriques du Grand Large par manque d'écoute des Usagers, importante fuite d'eau au Bassin du Commerce que nous signalons depuis plus de 6 mois...), aussi, permettez-nous de douter d'une amélioration des services à la hauteur de l'augmentation !

Mais ne confondons pas « la Côte d'Opale avec le Golfe de Saint-Tropez » et ne cédon pas à la pression de l'industrie du nautisme qui rêve de vider les ports des petites et moyennes embarcations pour écouler ses grosses unités en prônant toujours et encore un alignement des tarifs vers le haut.

Soyons plutôt attentifs à la composition sociologique des Usagers des bassins, certes très diverse, mais où le nombre de bateaux de plus de 10 ans (voire 20) est la preuve que Dunkerque reste une « terre de solidarité et de partage », comme vous aimez à le répéter.

Aussi, Monsieur le Président, et dans une relative urgence, nous vous demandons de ne pas présenter ce projet tarifaire à la prochaine réunion plénière du Syndicat Mixte et nous vous proposons de revoir sereinement, dans le courant de l'année prochaine et à la suite d'une plus large concertation, le projet quinquennal de tarification.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration

*Le président,*

Yvon QUINTIN



PS : notre Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le 4 février 2012 et nous serions honorés de votre présence.